

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3527**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Protection de l'environnement spécialité Usages et qualité des eaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université de Poitiers	Président de l'université de Poitiers, Président de l'université de Poitiers, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le professionnel chargé des usages et de la qualité des eaux, recherche des solutions optimales aux besoins des usagers. Il analyse les données hydrogéologiques, climatologiques, agronomiques, économiques, réglementaires et sociales des problèmes de gestion de l'eau. Animant et encadrant une équipe, il effectue le diagnostic de vulnérabilité d'unités hydrologiques et réalise des études d'impact sur l'environnement.

Il participe aussi, en tant que maître d'œuvre, à la conception et au suivi de projets d'aménagement. Il quantifie les usages de l'eau en espaces aménagés et évalue les risques engendrés par ces différents usages.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : Cadre technique de bureaux d'études impliqués dans la protection de l'environnement

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes : - Hydrogéologie, pédologie
- Chimie des eaux naturelles et traitement
 - Hydrobiologie
 - Système d'information géographique, dessin assisté par ordinateur
 - Systèmes de production
 - Aménagements hydrauliques
 - Eau, agriculture et territoires
 - Réglementation
 - Méthodologie, communication, langues (anglais)

Options :

- Géologie ou Mécanique des fluides

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-poitiers.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :